

Osmose Radio – Emission Davici Code du 03/06/2014 – Etre vu sur Internet suite...



Emission du 03/06/2014 sur Osmode Radiowww.osmose-radio.fr
Émission d'une série sur le Numérique, présentée par Paula SAUDEZ et co-animée avec Maître ABENSOUR, avocat au barreau d'Avignon. Le sujet du jour : **Être vu sur Internet #2**

Être vu sur Internet #2

Le 13/05/2014, lors d'une précédente émission, nous présentions les techniques pour être vu sur Internet et plus particulièrement le sujet du référencement naturel.

Ce mois ci, nous allons découvrir un autre moyen d'être vu sur Internet : Les liens sponsorisés.

1 Introduction de l'émission par Paula SAUDEZ

Accueil des auditeurs, accueil de Maître Abensour, avocat au barreau d'Avignon et accueil de l'invité Denis JACOPINI qui se

présente.

2. Présentation de Denis JACOPINI

Je suis expert judiciaire en Informatique,

Membre de la Compagnie nationale des experts de justice en informatique et techniques associées,

Et Membre de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel.

Outre ma fonction d'expert informatique pour la justice dans le cadre d'affaires pénales ou de contentieux, pour lesquelles il m'est très souvent demandé des avis techniques ou des recherches de preuves, je suis aussi consultant en entreprise.

Parmi les missions qu'on peut me confier, j'aide les entreprises à se faire connaître en utilisant les technologies du numérique et de l'Internet en les conseillant et les accompagnant.

3. Pause musicale

4. Les 5 minutes d'actu du Net Expert

08/04/2014 : Kaspersky a mis en ligne en Avril une carte pour visualiser en temps réel les menaces informatiques. C'est très bien fait, interactif et animé. mais on ne peut pas zoomer sur votre région, votre ville ni même votre ordinateur. Cependant, on peut notamment y voir le classement de la France par rapport aux autres pays du monde en matière d'attaques informatiques. On y voit notamment que la France est le 6ème

pays le plus attaqué dans le monde Le principe est très simple : Chaque fois qu'un outils de protection détecte une menace, il met à jour une base de donnée principale (pour info ça fait partie des méthodes utilisées afin notamment d'informer les antivirus de nouvelles attaques, sites internet à proscrire ou nouveaux programmes malveillants). L'outil se sert de ces informations, les quantifie et les positionne géographiquement sur un globe terrestre qu'on peut piloter à la souris. Peuvent ainsi être individuellement affichées les infections depuis un système de sauvegarde externe (disque dur, clé USB, CD, etc), les téléchargements de fichiers depuis Internet, les intrusions via les réseaux, les ouvertures de fichiers vérolés, les vulnérabilités de systèmes et les emails corrompus. L'adresse de la cyberplanète interactive <http://cybermap.kaspersky.com> Bon voyage Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/kaspersky-publie-une-carte-pour-visualiser-les-menaces-informatiques-39799633.htm>

11/04/2014 : Je ne sais pas si vous connaissez le site Internet Wat.tv ? Il héberge les vidéos des replays de tf1. Le 11 Avril le nom de domaine arrivait à expiration et TF1 a oublié de le renouveler. TF1 ne s'en est pas rendu compte immédiatement et le temps de réagir ce n'est que le lendemain, que le département juridique de TF1 l'a renouvelé. Heureusement qu'il travaillait un samedi !!! Les vidéos impactées sont les vidéos des internautes, des internautes et celles des émissions de TF1, Eurosport, LCI et autres chaînes du groupe qui sont devenues inaccessibles. Selon Médiamétrie, en février Wat.tv était le troisième site de vidéo le plus regardé en France, derrière YouTube et Dailymotion, avec 9,4 millions de visiteurs uniques et presque 53 millions de vidéos vues par mois. Ce n'est pas la première fois qu'un tel oubli se produit chez les médias, car en janvier 2012, le journal 20 Minutes avait fait la même erreur.. <http://www.zdnet.fr/actualites/renouvellement-de-domaine-oubli>

16/04/2014 : Suite à la faille de sécurité Heartbleed mondialement dévoilée début Avril 2014, la chaîne de magasins Target s'est faite dérober en décembre les informations bancaires de 40 millions de clients et réévalué à 110 millions si on inclue les coordonnées personnelles (adresses, mails, téléphone...).

<http://www.zdnet.fr/actualites/hausse-des-vols-de-donnees-personnelles-aux-tats-unis-39800037.htm>

22/04/2014 : Le site Confortvisuel.com attaque Google en justice Le site de vente en ligne de lunettes a saisi l'Autorité de la concurrence pour le « déréférencement abusif » dont il fait l'objet de la part du géant américain. Créé en 2005, le site Confortvisuel, dont le modèle économique est exclusivement basé sur son site e-commerce, apparaît rapidement dans les premiers référencement sur des mots clés ciblés. Yves Jacquot, le fondateur du site, n'a d'ailleurs pas hésité à dépensé près de 370 000 euros depuis 2010, pour accroître son référencement payant dans les résultats du célèbre moteur de recherche, grâce au service Google Adwords. Début 2012, Yves Jacquot décide d'arrêter l'achat de mots clés pour se concentrer sur le référencement naturel du site. (Google précisant qu'il n'y a de corrélation entre les deux systèmes.) Quelques semaines plus tard, le site est pénalisé par le moteur de recherche, qui donne comme raisons le « non-respect des règles fixées » et la présence de liens entrants « non naturels », et se voit progressivement relégué dans les profondeurs des résultats, engendrant une baisse estimée des ventes de 40% de l'opticien en ligne. <http://opticien-presse.fr/2014052203le-site-confortvisuel-com-attaque-google-en-justice>

06/05/2014 : Le 18 avril, Orange s'est encore fait pirater une base de données. Cette fois, c'est une plateforme technique d'envoi de courriers électroniques et de SMS qu'elle utilise pour ses campagnes commerciales qui a été la cible des pirates. Cette fois ce n'est pas seulement les données de ses clients qui ont été dérobées, mais également de ses prospects. Du coup, même si vous n'êtes pas ou plus client Orange, et si vous recevez tout à coup encore plus de spam que d'habitude, c'est probablement que vos coordonnées faisaient partie de cette liste ou pas !!! <http://www.zdnet.fr/actualites/nouveau-vol-de-donnees-personnelles-pour-les-clients-orange-39800783.htm>

16/05/2014 : La Cour de Justice de l'Union Européenne a tranché. Google doit désindexer des contenus à la demande d'individus concernés. Un particulier espagnol, nommé Mario Costeja González, avait saisi la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) en 2009 afin d'exiger de Google désindexe de son moteur des contenus le concernant. Il s'agissait d'informations publiées par un quotidien concernant une saisie immobilière l'ayant frappé pour recouvrement de dette. Après avoir réglé sa dette, l'homme considérait alors que cette mention devait disparaître des arcanes du Web. Il saisi alors la CNIL espagnole afin que ces contenus soient effacés des archives du journal mais aussi de Google. Ce qu'on appelle le droit à l'oubli. L'Agence Espagnole de Protection des Données (AEPD), l'équivalent de notre CNIL mais en Espagne, ordonne alors de Google d'exécuter ces demandes. Mais le moteur refuse et entame une procédure devant la justice espagnole qui elle même se retourne vers la CJUE pour trancher. Et l'avis de la CJUE est sans appel et risque de bouleverser les indexations d'informations concernant les individus : **Google doit proposer aux internautes la possibilité de désindexer des résultats de recherche les concernant.** Source

: <http://www.lenetexpert.fr/supprimer-ses-donnees-google-droit-loubli-memoire>

02/06/2014 : Le 16/05/2014, la Cour de Justice de l'Union Européenne avait tranché sur le fait que Google devait désormais désindexer des contenus à la demande d'individus concernés. 15 jours plus tard, Google met à la disposition un formulaire en ligne à destination des Européens, permettant d'indiquer les liens jugés obsolètes, hors de propos ou inappropriés. Une décision importante qui lève de nombreuses questions : quels seront les critères utilisés pour savoir si le lien sera effectivement supprimé ou non ? Sous combien de temps le lien sera-t-il supprimé ? Bien que cette décision soit en faveur des internautes, elle donne également un grand pouvoir de décision au géant de Mountain View. Pendant que des millions de sociétés se cassent la tête à apparaître le mieux possible dans les résultats de recherches sur Google, d'autres se battent pour y disparaître...

5. Le sujet de l'émission : Être vu sur Internet #2

Lien vers notre article

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)**

Sources

: <http://www.prestashop.com/blog/fr/25-idees-simples-pour-real>

iser-votre-premiere-vente-en-
ligne/?utm_source=newsletter&utm_medium=e-
mail&utm_campaign=newsletter-FR&utm_content=sale-online